

## L'histoire du 22e bataillon (canadiens-français)

Jean-Pierre Gagnon

Le Québec et la Première Guerre mondiale 1914-1918

Volume 17, numéro 2, hiver 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054719ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054719ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagnon, J.-P. (2009). L'histoire du 22e bataillon (canadiens-français). *Bulletin d'histoire politique*, 17(2), 45–56. <https://doi.org/10.7202/1054719ar>

## L'histoire du 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français)<sup>1</sup>

JEAN-PIERRE GAGNON  
*Historien militaire*

Qu'est-ce qu'une histoire régimentaire? Il est légitime de poser la question, en ce qui concerne le 22<sup>e</sup> bataillon, parce que deux livres bien différents lui ont été consacrés. Le premier fut l'œuvre du colonel Joseph Chaballe. Il a publié l'histoire régimentaire officielle du bataillon. Nous sommes l'auteur du deuxième ouvrage. Il s'agit là aussi d'une histoire régimentaire, puisque ce livre, comme le premier, porte sur le 22<sup>e</sup> bataillon. Mais, contrairement à l'ouvrage de Chaballe, il ne s'agit pas d'une histoire officielle, puisque nos patrons de l'époque nous ont laissé toute liberté dans la rédaction de notre livre, qui fut d'abord et avant tout une thèse de doctorat et qui l'est restée dans la publication. Il s'agit donc d'une œuvre indépendante, même si elle a été écrite au ministère de la Défense nationale.

Ceci étant dit, on peut se demander quels sont les objectifs d'une histoire régimentaire officielle par rapport à ceux d'une histoire régimentaire indépendante.

À notre avis, une histoire régimentaire officielle doit poursuivre trois objectifs: constituer la mémoire du régiment, renseigner ses membres sur l'histoire de leur unité et stimuler l'esprit de corps parmi eux. Le colonel Chaballe avait bien saisi cela. Dans un ouvrage historique, écrit-il, «on doit respecter la vérité et obtenir des précisions sur les personnes, les endroits, les dates, les faits». «Voilà ce à quoi je me suis efforcé, dit-il. L'œuvre terminée, je crois qu'elle reflète l'âme du 22<sup>e</sup> Bataillon canadien-français. Officiers, sous-officiers et soldats tombés au champ d'honneur, ont édifié un monument de gloire dont leurs compatriotes ont lieu d'être fiers»<sup>2</sup>.

Certains seront vraisemblablement surpris de l'importance que Chaballe accorde ici à la gloire. Les officiers et beaucoup d'historiens militaires comprendront. Sur le champ de bataille, les militaires ne font pas le feu seulement pour l'honneur de leur pays, mais aussi pour la gloire des forces

armées auxquelles ils appartiennent et pour celle, encore plus fondamentale, de leur régiment. Le régiment est une famille élargie qui doit permettre aux uns et aux autres de se soutenir au front. La recherche de la gloire est donc une donnée fondamentale pour un régiment. Cette recherche de la gloire au combat est tout à fait compréhensible; elle constitue une motivation fondamentale pour les membres d'un régiment. Tous luttent pour les mêmes causes: la victoire, la renommée de leur pays et celle de leur unité et des forces armées dont celle-ci fait partie. Si les militaires combattent pour la gloire, il n'est donc pas surprenant de dire que l'histoire régimentaire officielle doit aller dans le même sens: montrer que l'unité s'est battue d'une façon glorieuse et que son histoire est une histoire glorieuse.

Ceci étant dit, on n'écrit pas une histoire régimentaire officielle seulement pour mettre en relief la gloire qu'une unité s'est méritée sur le champ de bataille. On n'écrit pas non plus une histoire régimentaire pour le simple fait « d'avoir son histoire régimentaire ». On écrit une histoire régimentaire officielle, pour que les membres de l'unité, en particulier les officiers, connaissent leur famille, soient fiers d'en faire partie, soient au courant de ses faits d'armes et sachent que leur unité a un passé dont ils peuvent être fiers, en dépit des erreurs qui ont pu être commises. Enfin, une histoire régimentaire officielle doit être écrite d'une façon accessible au plus grand nombre. Il y a là un autre défi.

L'auteur d'une histoire régimentaire non officielle ou indépendante n'a pas les mêmes objectifs en tête. Son but fondamental est de raconter l'histoire du régiment, après avoir posé le problème ou la perspective dans laquelle il écrit, avoir amassé la documentation, avoir mieux cerné le problème au fil de ses recherches et avoir rédigé l'ouvrage.

Nous allons tenter ici de montrer la valeur de l'ouvrage de Chaballe et en cerner les principaux traits, pour ensuite parler de notre livre, en montrant la perspective dans laquelle il a été écrit. En conclusion, nous expliquerons qu'il reste un ouvrage à écrire sur le 22<sup>e</sup> bataillon.

L'ouvrage de Chaballe a paru d'abord sous forme d'articles, publiés dans le journal *Le Canada*, en 1934 et 1935. Le lecteur averti décèlera aisément le caractère journalistique du livre. Les articles sur la bataille de Courcellette, qui furent les premiers à paraître, furent suivis « d'autres croquis de scènes de notre vie de campagne »<sup>3</sup>. On ne saurait mieux décrire le livre de Chaballe. La rédaction de l'histoire officielle du bataillon lui fut commandée en 1938, mais le livre parut seulement en 1952. La guerre, évidemment, retarda son travail, tout comme son service d'après-guerre, d'ailleurs. Comme Chaballe ne servit pas dans le 22<sup>e</sup> bataillon pendant toute la Première Guerre mondiale, il lui fallait compter sur des moyens autres que sa mémoire. « Je dus, dit-il, recourir à des moyens de fortune

pour me documenter». Voici résumé succinctement le contexte dans lequel le livre a été écrit et ses traits essentiels.

Chaballe est d'abord et avant tout un conteur, avant que d'être un historien, ce qui est le propre de nombre d'auteurs d'histoires régimentaires. Il sait raconter les événements qu'il veut décrire et il sait parler des officiers et des hommes dont il lui semble opportun de décrire les actions ou le comportement. Son récit est marqué par la vivacité et la spontanéité : il sait ainsi retenir l'attention du lecteur, en dépit du coq-à-l'âne qui marque la narration. Son récit est farci d'anecdotes qui ont leur place dans un travail qui cherche avant tout à retenir l'attention du plus grand nombre. Son livre, en somme, est un recueil d'articles de journaux. C'est donc tout le contraire d'un ouvrage académique.

Il y a des différences fondamentales entre Chaballe et Gagnon. D'abord, l'un est un journaliste, l'autre est historien de formation. Ensuite, le premier est un militaire, le deuxième est un civil qui n'a jamais porté l'uniforme. Ce qui plus est, le militaire a vu le feu alors que le civil ne connaissait rien de la vie militaire, avant d'être engagé par le ministère de la Défense nationale. S'ensuivent des perspectives différentes, des récits différents. Les deux hommes étant à ce point différents, leurs récits s'enrichissent l'un l'autre.

Au niveau des sources d'abord. Parlant de la bataille de Courcellette, Chaballe mentionne avoir puisé dans sa mémoire, puisqu'il était de ce combat, mais aussi dans la mémoire des autres survivants. Ainsi, écrit-il, «je pus recueillir une documentation assez complète avec pièces à l'appui», cartes, copies de messages échangés, etc.<sup>4</sup>. Courcellette est d'ailleurs la bataille la mieux décrite du livre.

De Chaballe, il est intéressant de noter l'ajout de mentions qui nous laisse voir son passé militaire. Ainsi, par exemple, se donne-t-il la peine de fournir des détails enrichissants sur le bataillon en marche, comme le suivant, par exemple : «Pendant les dix dernières minutes de chaque heure, toute troupe en marche s'arrête sur la droite de la route et met "sac à terre" pour le repos. Au coup de clairon, "sac à dos", on repart»<sup>5</sup>. De même, il montre l'importance du chant sur la route : les chansons, dit-il, «remoncent le moral. Elles allègent le fardeau, stimulent le courage et raccourcissent les kilomètres»<sup>6</sup>.

À plusieurs endroits dans son livre, Chaballe met en relief le caractère français du 22<sup>e</sup> bataillon. Il raconte, par exemple, le commentaire d'un sergent-major régimentaire britannique rencontré dans une tranchée de communications : «They got me, those French Blokes! They twist their tongue on the right and they speak French; they twist it on the left and they speak English»<sup>7</sup>. Les anecdotes de Chaballe enrichissent son livre.

Chaballe n'écrit pas que pour les militaires, il écrit pour un journal et il comprend bien son rôle, de là des explications sur divers sujets qu'il pourrait passer sous silence, s'il s'adressait à un public seulement militaire, mais qui s'imposent quand on s'adresse au grand public. Un exemple: « Pour les profanes, écrit-il, il est peut-être bon d'indiquer brièvement ici la composition d'une armée en campagne durant la guerre de 1914-1918 »<sup>8</sup>. Un autre: les troupes montées, « durant la première guerre, étaient presque toutes dans les tranchées, servant à pied, comme l'infanterie. Elles ne purent reprendre leur rôle de cavalerie qu'en 1918, lorsque la guerre de mouvement recommença »<sup>9</sup>. Encore un autre: « Pour donner une idée des effets des gaz sur l'organisme, rappelons que le métal des armes mêmes était rongé par le corrosif. [...] Pour parer à ce danger, il fallait, à la sortie de la zone dangereuse, démonter fusils et mitrailleuses et nettoyer toutes les pièces à l'eau bouillante additionnée de sel de soude. Que penser alors des hommes qui, eux, n'étaient pas en acier ? »<sup>10</sup>.

Chaballe a eu la chance de mettre la main sur des documents écrits, aujourd'hui disparus, documents dont personne ne semble savoir ce qu'il en advint, une fois que l'historien du 22<sup>e</sup> bataillon les eut consultés. Il en est ainsi du carnet de campagne du sergent Streun, promu officier, à la fin de la guerre<sup>11</sup>, du journal de campagne du major Bernard Languedoc<sup>12</sup> et du témoignage du major Filiatrault<sup>13</sup>.

L'historien du 22<sup>e</sup> bataillon, d'autre part, sait montrer la vaillance des soldats et contribuer ainsi de belle façon à encourager l'esprit de corps chez ses lecteurs militaires, en particulier parmi les soldats du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Ainsi, lors de la bataille du Mont Sorrel, le colonel Thomas Louis Tremblay, qui commande le bataillon, « est partout et se montre d'un courage sublime. Le fusil à la main comme un simple soldat, il narque la mort, encourageant par ses paroles et son exemple. Il a aux lèvres son sourire des moments critiques et le plus poltron le suivrait aux enfers »<sup>14</sup>.

Les livres de Chaballe et Gagnon sont tout à fait différents l'un de l'autre. Chaballe met les combats en relief, la bataille de Courcellette en particulier. Mais il fournit aussi des renseignements de nature diverse sur de nombreux sujets, telles les armes utilisées pendant la guerre, les rations données aux hommes, la visite aux bains divisionnaires, le gîte à Bully-Grenay, en Artois, etc. Gagnon n'accorde qu'un chapitre aux combats, car son objectif est plutôt de connaître les hommes du bataillon, d'expliquer les circonstances dans lesquelles le 22<sup>e</sup> bataillon a été formé, comment les soldats ont été recrutés, quelle a été leur vie au front...

C'est au sujet de la bataille de Courcellette que Chaballe est le plus prolix. Il lui consacre 75 pages de son livre. Cette bataille, non seulement y

a-t-il participé, mais, en outre, il en reconnaît ainsi implicitement l'importance dans l'histoire du 22<sup>e</sup> bataillon, puisque ce fut elle qui fit la renommée de la seule unité canadienne-française à avoir vu le feu durant la Première Guerre mondiale.

L'expérience du combat permet à Chaballe de donner à son récit un ton qu'un historien sans expérience militaire aurait du mal à reproduire. Ainsi, sa description d'un affrontement à la baïonnette :

Le narrateur, commence-t-il par dire, s'excuse [...] encore de rappeler des scènes horribles, mais il les a vécues et il est bon que ceux qui n'ont pas connu la guerre, sachent à quel point elle peut devenir sauvage. Il a vu le sang gicler des poitrines trouées et la cervelle s'échappant des crânes fracassés d'un revers de crosse. Car le combat à la baïonnette, c'est la lutte âpre, sans merci, les yeux dans les yeux; les fusils se heurtent; on pare, on riposte, on feint, puis, tout à coup, trompant la parade, on pousse à fond. Oh! Cette sensation du fer que l'on enfonce dans la chair, entre les côtes! ... Malgré les efforts de l'adversaire qui le saisit à pleines mains. Farouches, on lutte, les lèvres crispées, grinçant des dents, avec des « ahan » terribles, jusque (sic) l'on sente l'ennemi, qui relâche sa prise, s'effondrer comme une masse. Pour retirer l'arme, il faut l'arracher à deux mains, et, quelquefois, lorsqu'elle est insérée dans les os, appuyer le pied sur le corps pantelant en y mettant tous ses efforts<sup>15</sup>.

L'ouvrage de Chaballe ne contient ni carte, ni illustration, si ce n'est, en frontispice, le portrait du lieutenant-colonel Thomas-Louis Tremblay, qui commanda le bataillon durant la plus grande partie du temps que le 22<sup>e</sup> bataillon passa au front. Je me permettrai de dire ici en passant combien l'absence de cartes et de croquis est malheureuse. Comme Chaballe a participé à la bataille de Courcellette, son travail n'en aurait eu que plus de valeur, s'il l'avait accompagné de telles illustrations.

Passons maintenant à notre étude du 22<sup>e</sup> bataillon<sup>16</sup>. Pour des raisons évidentes, nous ne pouvions écrire une histoire sociale de l'ensemble de la participation canadienne-française aux Forces armées canadiennes. Le sujet était à la fois trop vaste et trop fragmenté et les sources pour mener une étude quantitative n'étaient pas disponibles pour toutes les périodes. Nous n'avons pas voulu nous attarder à la période antérieure à la Première Guerre mondiale, parce que les Canadiens français ont été trop peu nombreux dans la Force permanente en ce temps-là tout comme ils ont été très peu nombreux à participer à la guerre des Boers.

Notre décision était prise: nous allions commencer par la Première Guerre mondiale. Là, un autre problème se posait: les dossiers de tous les participants canadiens au conflit ont été conservés, qu'ils aient servi au front ou non, qu'ils aient servi hors du pays ou seulement au Canada, qu'ils aient été volontaires ou conscrits. Ces dossiers dépassent le nombre de 600 000 et sont conservés dans 10 684 boîtes. On nous avait demandé d'écrire l'histoire sociale et quantitative des soldats canadiens-français. Or il n'existait aucune liste nominative de l'ensemble des soldats dont le dossier avait été conservé, pas plus qu'il n'existait une liste nominative des soldats canadiens-français. C'est alors que nous avons décidé de concentrer nos recherches sur le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français). Pourquoi le 22<sup>e</sup>? Tout simplement parce que cette unité d'infanterie fut la seule à voir le feu en Europe pendant la guerre de 1914-1918. Le choix de cette unité s'imposait par lui-même.

Mais là, nouveau problème: nous ne disposions que de la liste d'embarquement du 22<sup>e</sup> bataillon, au début de nos recherches. Nous aurions pu nous contenter de faire l'étude du 22<sup>e</sup> bataillon d'origine. Aujourd'hui, si c'était à refaire, nous le ferions, dans une première étape du moins. Mais, à l'époque, l'idée de nous contenter d'une telle étude ne nous est même pas passée par l'esprit. Ce que nous voulions, c'était connaître l'ensemble des hommes qui avaient servi dans l'unité canadienne-française. Pendant nos recherches originelles, nous avons appris non seulement que tous les dossiers des soldats de la Première Guerre avaient été conservés, mais aussi que la deuxième partie des Ordres quotidiens des unités d'infanterie existait. Nous nous sommes donc rendu au Centre national des documents du personnel pour consulter les Ordres quotidiens du 22<sup>e</sup> bataillon. Malheureusement, une partie importante manquait, puisqu'ils commençaient seulement le 4 avril 1917. Nous en fûmes évidemment désappointé. Peu de temps après, nous eûmes la chance de parler à Jean-Yves Gravel qui nous apprit que des dossiers relatifs au Royal 22<sup>e</sup> Régiment étaient conservés à la Citadelle, à Québec. Nous nous y sommes rendu et nous eûmes la joie de constater qu'une copie presque complète de la deuxième partie des Ordres quotidiens du 22<sup>e</sup> bataillon s'y trouvait. Lors d'une deuxième visite, nous avons découvert deux contrôles nominatifs de l'unité canadienne-française<sup>17</sup>. Avec l'aide de l'assistant de recherche dont nous disposions, nous avons déjà entrepris avec un grand enthousiasme la préparation de l'état nominatif du 22<sup>e</sup> bataillon. Pendant la mise en ordre alphabétique de tous les noms trouvés dans les diverses listes, nous avons appris qu'une copie des formulaires d'enrôlement des soldats était conservée au Centre national des documents du personnel. Quelle joie nous envahit! Nous avons

tout de suite pensé qu'on pourrait recueillir des renseignements personnels importants, pour ne pas dire essentiels, sur tous les soldats dont nous avions trouvé le nom dans l'une ou l'autre des listes consultées.

Sur ces entrefaites, nos patrons nous apprirent que le gouvernement fédéral venait de créer un programme spécial pour donner du travail temporaire à des personnes à la recherche d'un emploi. Le directeur mit à notre service quatre employées pour une période d'un mois. Quelle chance! Tout de suite, nous avons demandé à ces employées d'entreprendre le dépouillement des formulaires d'enrôlement. Elles placèrent la majorité des renseignements contenus sur le formulaire d'enrôlement sur une fiche que nous préparâmes à cet effet<sup>18</sup>. Elles firent un travail formidable, mais la tâche était beaucoup plus compliquée que nous ne l'avions imaginé au point de départ. D'abord, la liste nominative que nous avions préparée contenait beaucoup de noms, beaucoup trop de noms! De plus, dans beaucoup de cas, nos employées ne trouvèrent pas de formulaire d'enrôlement correspondant.

S'ensuivit un véritable travail de moine pour séparer l'ivraie du bon grain, travail auquel collaborèrent deux assistants de recherche. Une première tâche consista à déterminer si, à défaut du formulaire d'enrôlement, il n'existait pas un dossier personnel au nom de l'un des présumés soldats qui apparaissaient sur notre liste. Cette recherche fut fructueuse. Le Centre national des documents du personnel nous envoya tous les dossiers que nous commandâmes et pour lesquels existait un dossier correspondant. Dans ces dossiers, se trouvait une copie des formulaires d'enrôlement appelés «Attestation Paper» en anglais.

Cette opération, cependant, ne permit de résoudre qu'une partie des problèmes posés par la liste préliminaire que nous avons constituée. Les difficultés rencontrées furent nombreuses. Mentionnons, par exemple, les erreurs de numéros matricules – et les erreurs dans les numéros matricules eux-mêmes – le doublement d'un soldat sous deux noms différents ou deux matricules différents, les mauvaises épellations de noms, les noms précédés d'initiale(s), ce qui multipliait les risques d'erreur, de nombreux enrôlements multiples, la découverte au fil de nos recherches de nouveaux noms et, même, de nouvelles listes. Les nombreuses recherches que nous avons menées nous ont permis d'établir une liste nominative de grande qualité, qui constitue la pierre d'assise de notre étude. Certains diront que nous avons fait preuve de perfectionnisme. C'est peut-être vrai. Nous préférons penser que nous avons fait preuve de rigueur, une qualité essentielle quand on fait de l'histoire quantitative.

La rigueur a présidé aussi aux recherches que nous avons faites pour compléter et corriger nos fiches nominatives. Il serait trop long d'énumérer



tous les problèmes que nous avons rencontrés dans cette étape de notre travail. Nous avons recueilli une trentaine de renseignements sur chaque soldat qui apparaissait sur nos listes. Dans la plupart des cas, nous avons rencontré des difficultés que nous avons dû résoudre. Ainsi, par exemple, les dossiers faisaient souvent mention de plusieurs épellations différentes pour un même soldat. Il fallait faire alors une analyse du dossier, pour déterminer le nom exact. Parfois, évidemment, la tâche était facile, le nom correct s'imposant par lui-même. Parfois, la tâche était vraiment difficile. Quand il fallait faire un choix entre diverses possibilités, nous choisissions le nom qui nous semblait le plus logique.

Les soldats des diverses unités de la Force expéditionnaire canadienne ont reçu pour numéro matricule un numéro de la série réservée à leur bataillon<sup>19</sup>. Ainsi, par exemple, un soldat enrôlé dans le 22<sup>e</sup> bataillon recevaient un numéro compris entre 61 000 et 62 000. Or il est arrivé fréquemment que le numéro mentionné sur le formulaire d'enrôlement ne correspondait pas à l'unité d'enrôlement, parce que le soldat, transféré dans une autre unité après son engagement, s'était vu octroyer un nouveau numéro matricule par sa nouvelle unité. Nous avons vérifié systématiquement les numéros matricules, ce qui nous a permis, par exemple, de constater que le 41<sup>e</sup> bataillon avait donné de nouveaux matricules à tous les hommes du 57<sup>e</sup> bataillon qui y avaient été transférés. Ce renseignement n'est pas sans importance ni intérêt, quand on connaît l'histoire du 41<sup>e</sup> bataillon. Ce détail nous a permis de prouver que le 57<sup>e</sup> bataillon avait enrôlé un nombre de soldats beaucoup plus nombreux qu'on pouvait le penser de prime abord et que le 41<sup>e</sup> bataillon, en changeant les numéros matricules, s'était « approprié » un nombre de soldats considérable, soldats qui s'étaient plutôt enrôlés dans le 57<sup>e</sup><sup>20</sup>. Nous avons ainsi rendu justice à cette dernière unité.

Un autre exemple de la rigueur avec laquelle nous avons travaillé concerne la date d'enrôlement. Des fiches de paie montraient que de nombreux hommes s'étaient engagés plus tôt que ne le montraient les formulaires d'enrôlement signés après leur engagement effectif. Nous avons donc considéré comme date d'enrôlement la date du commencement de l'engagement tel que le montraient les fiches de paie. Nous pourrions multiplier les exemples des difficultés que nous avons rencontrées, telles que, par exemple, le regroupement des professions, qui nous a demandé un travail considérable, et l'identification des localités et leur regroupement par région. Nous nous arrêterons ici pour passer à une autre étape de notre projet de recherche.

Ce n'était pas tout que de recueillir et d'amasser des données. Il fallait aussi savoir les utiliser. Notre projet initial consistait à dresser le portrait

social des hommes du 22<sup>e</sup> bataillon. C'est dans ce but que nous avons préparé notre état nominatif de l'unité canadienne-française. Mais très tôt, nous nous sommes demandé dans quelles circonstances l'unité canadienne-française avait été créée. Nous ne pouvions, croyions-nous, nous contenter de parler des hommes qui y avaient servi, sans connaître les origines du bataillon. De ce point de vue, nos recherches dans le journal *La Presse* nous ont été fort utiles. Nous y avons recueilli des renseignements inestimables qui nous ont permis de partir du bon pied.

Ensuite, nous avons décidé de consacrer un chapitre au séjour de l'unité au Canada, après avoir constaté durant nos recherches que plusieurs soldats avaient servi seulement au Canada avec le 22<sup>e</sup> bataillon. Nous avons même trouvé une liste nominative de plusieurs de ces soldats. Nous nous sommes demandé pourquoi tant de ces hommes n'étaient pas allés outre-mer avec l'unité canadienne-française. La découverte aux Archives publiques du Canada des Ordres régimentaires du bataillon<sup>21</sup>, ordres rédigés en français pour toute la période du service au Canada, nous a fourni de nouveaux noms et nous a été utile. Nous avons en même temps porté notre attention dans ce chapitre à l'entraînement reçu par les soldats.

Troisième étape de notre recherche: le service outre-mer. Ce chapitre est le moins original du livre. Nous n'avions, en effet, nulle envie, de consulter les dossiers de la 5<sup>e</sup> brigade avec laquelle le 22<sup>e</sup> bataillon a servi pas plus que ceux de la 2<sup>e</sup> division. Nous voulions seulement donner un aperçu des combats auxquels avaient participé les hommes auxquels nous avions consacré tant d'efforts. Comment, en effet, fournir un portrait social des soldats sans nous intéresser le moins au monde aux combats qui avaient été les leurs! Cependant, si nous n'avons fait aucune recherche particulière pour ce qui est des opérations, à part évidemment la consultation du journal de guerre du bataillon, journal fort laconique par ailleurs, nous avons voulu éviter une erreur que commettent souvent les rédacteurs des histoires régimentaires, celle de ne pas remettre les opérations qu'ils racontent dans le cadre plus large des opérations du Corps d'armée canadien et de la guerre elle-même. S'il y a une originalité dans ce chapitre, c'est là qu'elle se trouve.

La deuxième partie de notre travail est consacré au recrutement des renforts. Nos recherches nous avaient permis de déterminer l'unité d'engagement des hommes qui avaient servi dans le 22<sup>e</sup> bataillon. Tout comme nous avons eu la chance de trouver dans le journal *La Presse* bien des renseignements sur la formation de l'unité canadienne-française, nous avons été tout aussi chanceux de découvrir au Centre national des documents du personnel un document qui nous fut fort utile. Il contenait, en effet, les renseignements essentiels à la rédaction d'un chapitre sur les unités autres

que le 22<sup>e</sup> qui ont servi à l'enrôlement des hommes de l'unité canadienne-française<sup>22</sup>. C'est avec le même enthousiasme que pour la première partie du livre que nous avons écrit ce chapitre, grâce à l'information recueillie dans le dossier du Centre national des documents du personnel et aux statistiques que nous avons compilées. Nous avons commencé ce chapitre par une comparaison entre la date du recrutement des soldats de la Force expéditionnaire canadienne et celle de l'enrôlement des soldats du 22<sup>e</sup> bataillon. Nous avons consacré le deuxième chapitre de cette partie aux difficultés rencontrées par le recrutement en 1917 et à la conscription, puisque des conscrits ont servi avec le 22<sup>e</sup> bataillon. Le troisième chapitre de cette partie est consacré à la géographie des enrôlements dans l'ensemble du Canada et dans les diverses régions et villes du Québec. Le rôle respectif de chaque unité d'engagement des hommes du 22<sup>e</sup> bataillon y est précisé et nous avons déterminé aussi le nombre d'engagements par 1 000 francophones de sexe masculin, tel que précisé au recensement de 1911. Nous avons appelé unités de recrutement les unités autres que le 22<sup>e</sup> bataillon, parce qu'elles ont toutes été démembrées pour servir au renforcement de cette unité ou d'autres unités.

La troisième partie de notre étude est consacrée à la vie au front. Une fois étudiées les circonstances de la formation du bataillon, son séjour au Canada et ses actions au combat de même que les circonstances de la fondation des unités de recrutement, nous avons voulu montrer les difficultés qu'avait présentées la vie au front. Nous avons utilisé pour ce faire, les témoignages que nous ont laissés quelques soldats de l'unité canadienne-française, en particulier celui du deuxième commandant du bataillon, le lieutenant-colonel Thomas-Louis Tremblay, qui fut à la tête du 22<sup>e</sup> pendant la majeure partie de la guerre et qui accéda à la tête de la 5<sup>e</sup> brigade, au mois d'août 1918, avec le grade de brigadier-général.

Le deuxième chapitre de la troisième partie du livre, peut-être le plus original de l'ouvrage, porte sur la discipline et le leadership. Desmond Morton avait indiqué avant nous dans un article que cinq soldats du 22<sup>e</sup> bataillon avaient été fusillés durant la guerre<sup>23</sup>. Nous avons décidé d'aller au fond des choses, en nous demandant pourquoi tant d'hommes de l'unité canadienne-française avaient été fusillés. Quarante-huit unités d'infanterie ont servi dans le Corps d'armée canadien durant les hostilités et vingt-cinq soldats ont été exécutés. Pouvait-on écrire une histoire sociale du 22<sup>e</sup> bataillon, en passant sous silence les exécutions mentionnées par Morton? Nous avons décidé que non.

La quatrième partie du livre s'intitule « Des militaires, des hommes et des citoyens ». Elle est divisée en deux parties. Le premier chapitre, le 9<sup>e</sup> de l'ouvrage, porte sur les soldats du 22<sup>e</sup> en tant que militaires. Nous avons

fait l'étude du grade et des promotions. Nous avons parlé brièvement des militaires attachés à l'unité canadienne-française, des enrôlements multiples que nous avons relevés durant nos recherches et de l'expérience militaire des soldats au moment de leur enrôlement. Enfin, nous avons porté notre attention sur les décès survenus ainsi que sur les blessures dont les soldats ont été victimes.

Le dernier chapitre de l'ouvrage porte sur la composition sociale du 22<sup>e</sup> bataillon. Nous avons étudié tour à tour l'âge à l'enrôlement des soldats, leur état civil, leur appartenance ethnique et religieuse, leur profession ainsi que les liens de parenté entre soldats, un autre aspect de ces hommes que nos recherches nous avaient permis d'identifier.

Dans notre conclusion, nous avons identifié divers phénomènes. Nous nous contenterons ici de mentionner la question que nous avons posée : comment se fait-il que les Québécois aient accordé une telle importance aux cinq décès survenus pendant les émeutes à Québec pendant le temps de Pâques 1918, alors que la mort d'un millier de leurs compatriotes pendant la guerre semble les avoir laissés indifférents ?

Pour terminer, nous dirons ceci : à dessein, nous n'avons pas fait une étude approfondie de l'implication du 22<sup>e</sup> bataillon dans les diverses opérations auxquelles il a participé. Une étude définitive de l'unité canadienne-française devrait comporter une telle présentation de même qu'elle devrait faire une synthèse de tout l'appareil statistique que notre livre contient et qui l'alourdit. Elle deviendrait ainsi accessible au plus grand nombre et permettrait de mieux connaître le rôle du 22<sup>e</sup> dans les opérations.

Ajoutons enfin que nous avons eu l'immense chance de faire une étude historique originale et, en même temps, de faire connaître le 22<sup>e</sup> bataillon. Que demander de plus pour un historien !

#### notes et références

1. Ce texte a fait l'objet d'une communication présentée à la Citadelle de Québec, le 10 novembre 2006, dans le cadre d'un colloque consacré à l'histoire régimentaire. Le lecteur est prié de noter qu'à un ou deux oublis près, nous avons mentionné dans notre livre *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français). Étude socio-militaire*, le nom de toutes les personnes qui ont contribué à faire de cet ouvrage ce qu'il est. Qu'elles trouvent de nouveau ici l'expression de notre profonde gratitude.
2. Chaballe, colonel Joseph, *Histoire du 22<sup>e</sup> Bataillon canadien-français. Tome 1. 1914-1919*, publiée sous les auspices de l'Amicale du 22<sup>e</sup> de Québec et de Montréal, préface de Maurice Roy, ordinaire des Forces armées canadiennes, Montréal, Les éditions Chanteclerc, 1952, p. 10.

3. *Ibid.*, p. 11.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*, p. 16.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*, p. 57.
8. *Ibid.*, p. 58.
9. *Ibid.*, p. 84.
10. *Ibid.*, p. 92-93.
11. Chaballe en cite un extrait dans *ibid.*, p. 65-66.
12. *Ibid.*, p. 109.
13. *Ibid.*, p. 140-141.
14. *Ibid.*, p. 111.
15. *Ibid.*, p. 163-164.
16. Le texte qui suit est complémentaire de l'exposé, que nous avons fait ailleurs, de notre démarche méthodologique et des sources utilisées. Le lecteur intéressé se référera à notre thèse de doctorat présentée à l'Université Laval, en mai 1986, sous le titre «Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français), 1914-1919. Une étude socio-militaire».
17. Secrétariat du Royal 22<sup>e</sup> Régiment (SR22<sup>e</sup>R), «Liste des officiers, sous-officiers et soldats qui ont passé (sic) au R. 22<sup>e</sup> – 1914-1918»; SR22<sup>e</sup>R, «Rôle nominal 22<sup>e</sup> Bn C.F., F.E.C., 1914-1919». La qualité du deuxième contrôle n'est en rien comparable à celle du premier.
18. On trouvera dans ma thèse une reproduction de cette fiche signalétique ainsi que celle de la fiche de saisie des données aux fins des calculs informatiques.
19. Défense nationale, Service historique, dossier n° 990.105 (D1), «Regimental Numbers. Canadian Expeditionary Force». Ce dossier est maintenant conservé aux Archives nationales du Canada.
20. Nous avons mis le mot «approprié» entre guillemets. Nous l'avons fait sciemment, parce que d'autres unités ont fait la même chose. Il n'existe aucune preuve qui indique que le 41<sup>e</sup> bataillon ait adopté cette ligne de conduite pour laisser croire qu'il avait recruté plus d'hommes qu'il ne l'avait fait en réalité. Il n'en reste pas moins que celui qui travaille dans ces dossiers du personnel sans bien les connaître peut croire que le 41<sup>e</sup> a enrôlé beaucoup d'hommes et le 57<sup>e</sup> peu, alors que c'est le contraire qui est vrai.
21. Archives nationales du Canada, RG 9 III C3, vol. 4120, «Ordres du jour régimentaires du 22<sup>e</sup> bataillon canadien-français», 11 décembre 1914-28 mai 1915.
22. Centre national des documents du personnel, dossier intitulé «Enlistment of French-Canadians, 1915-1916».
23. Morton, Desmond, «The Supreme Penalty: Canadian Deaths by Firing Squad in the First World War», *Queen's Quarterly*, vol. 79, no. 3, automne 1972, p. 345-352.